

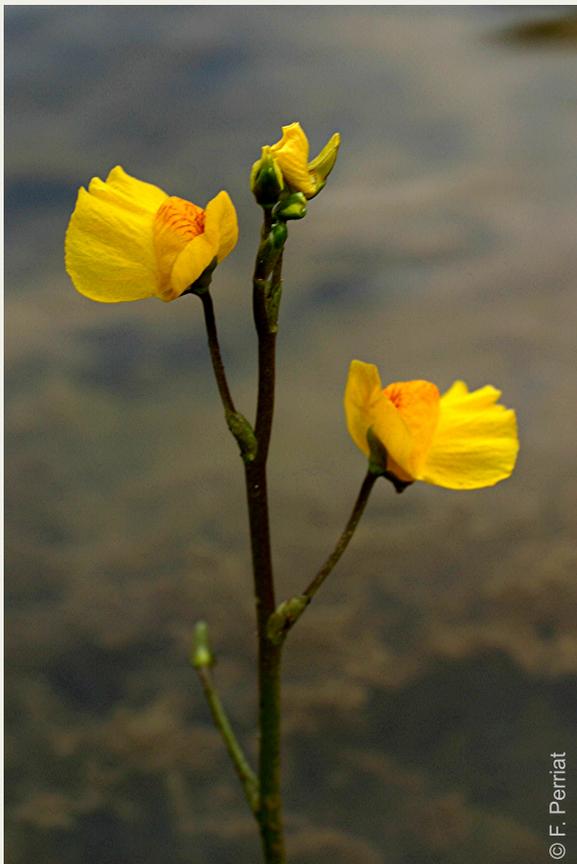
Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

355 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Stains.
Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de très bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **81 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

1 espèce faisant l'objet d'une **protection régionale** a été répertoriée à Stains : l'Utrriculaire citrine (*Utricularia australis*).



© F. Perriat

Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.

L'**Utrriculaire citrine** a été observée à Stains entre 2001 et 2015. Elle vit dans les eaux à pH neutre à légèrement acide. Cette plante carnivore complète son alimentation par la capture et la digestion de micro-organismes et d'insectes.

Flore menacée

Aucune espèce menacée en Île-de-France n'est connue dans la commune de Stains.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

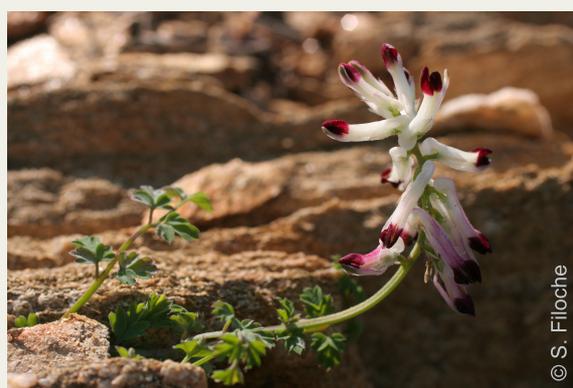
6 espèces observées à Stains peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Parmi elles, le Scirpe à une écaille et l'Utriculaire citrine sont déterminantes dans tous les cas (« Z1 ») et peuvent légitimer cette création. Les quatre autres sont déterminantes sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Scirpe à une écaille	<i>Eleocharis uniglumis</i>	Z1	2001
Utriculaire citrine	<i>Utricularia australis</i>	Z1	2013
Chondrille à tiges de jonc	<i>Chondrilla juncea</i>	Z3	2012
Fumeterre grimpante	<i>Fumaria capreolata</i>	Z3	2013
Passerage des décombres	<i>Lepidium rudemale</i>	Z3	2003
Torilis noueux	<i>Torilis nodosa</i>	Z3	2013



Le **Scirpe à une écaille** vit dans les eaux stagnantes et sur substrats tourbeux. On peut l'observer dans des bas-marais ou encore en bordures d'étangs.



La **Fumeterre grimpante** vit dans les endroits chauds, de préférence bien exposés. Elle s'observe donc dans les friches urbaines et ferroviaires ou encore dans les décombres et au pied des murs.

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

8 espèces à caractère envahissant ont été observées à Stains.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Impatience de Balfour (<i>Impatiens balfouri</i>)	Ailanthé du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
Jussie à grandes fleurs (<i>Ludwigia grandiflora</i>)	Lentille d'eau minuscule (<i>Lemna minuta</i>)
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



Le **Robinier faux-acacia** colonise surtout les habitats liés aux activités humaines (talus, friches, remblais, etc.). Cependant, son expansion peut parfois avoir lieu dans les milieux semi-naturels.



La **Jussie à grandes fleurs** se développe dans les eaux stagnantes ou à faible courant. Localement, elle peut former des herbiers très denses perturbant le fonctionnement hydraulique.

Flore non revue

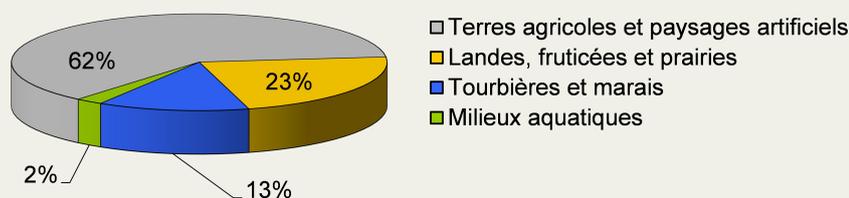
A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

2 espèces n'ont pas été revues à Stains après 2000, à notre connaissance. Une d'entre elles est aujourd'hui considérée comme menacée en Île-de-France : Le Persil des moissons (*Sison segetum*), signalé en 1727, est aujourd'hui considéré comme en danger d'extinction en Île-de-France.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **101 hectares**, soit environ **19 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en quatre grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels** sont largement dominants (74 ha). Cette catégorie comprend essentiellement des pelouses de parcs (47 ha), des terrains en friches (23 ha), des cultures (3 ha). Les plantations de feuillus ne représentent qu'une faible surface (moins de 1 ha).
- Les **landes, fruticées et prairies** (26 ha), se composent de prairies de fauche (11 ha), de fourrés à prunelliers et troènes (11 ha), de fourrés à prunelliers et ronces (4 ha). D'autres fourrés représentent des surfaces très restreintes.
- Les **tourbières et marais**, qui sont composés de roselières dominées par les massettes et le roseau commun, ne sont présents que de manière très ponctuelle.
- Les **milieux aquatiques** (0.18 ha) sont représentés très ponctuellement par des herbiers immergés liés aux eaux stagnantes et riches en matière organique.

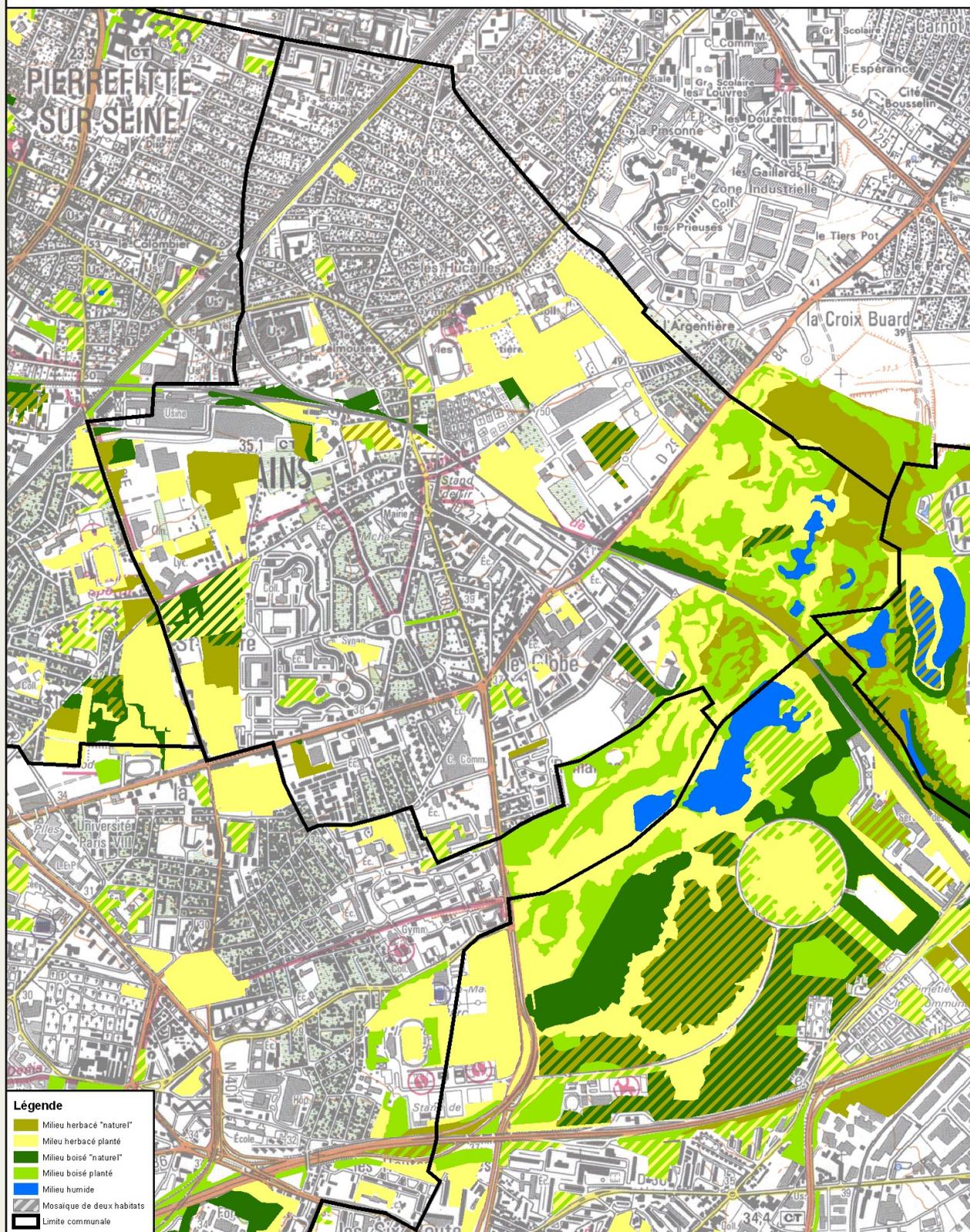


Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Stains selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

1 végétation présentant un intérêt patrimonial a été recensée sur la commune de Stains :
l'herbier immergé flottant librement, des eaux stagnantes, riches en matière organique, l'*Utricularietum australis*.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)

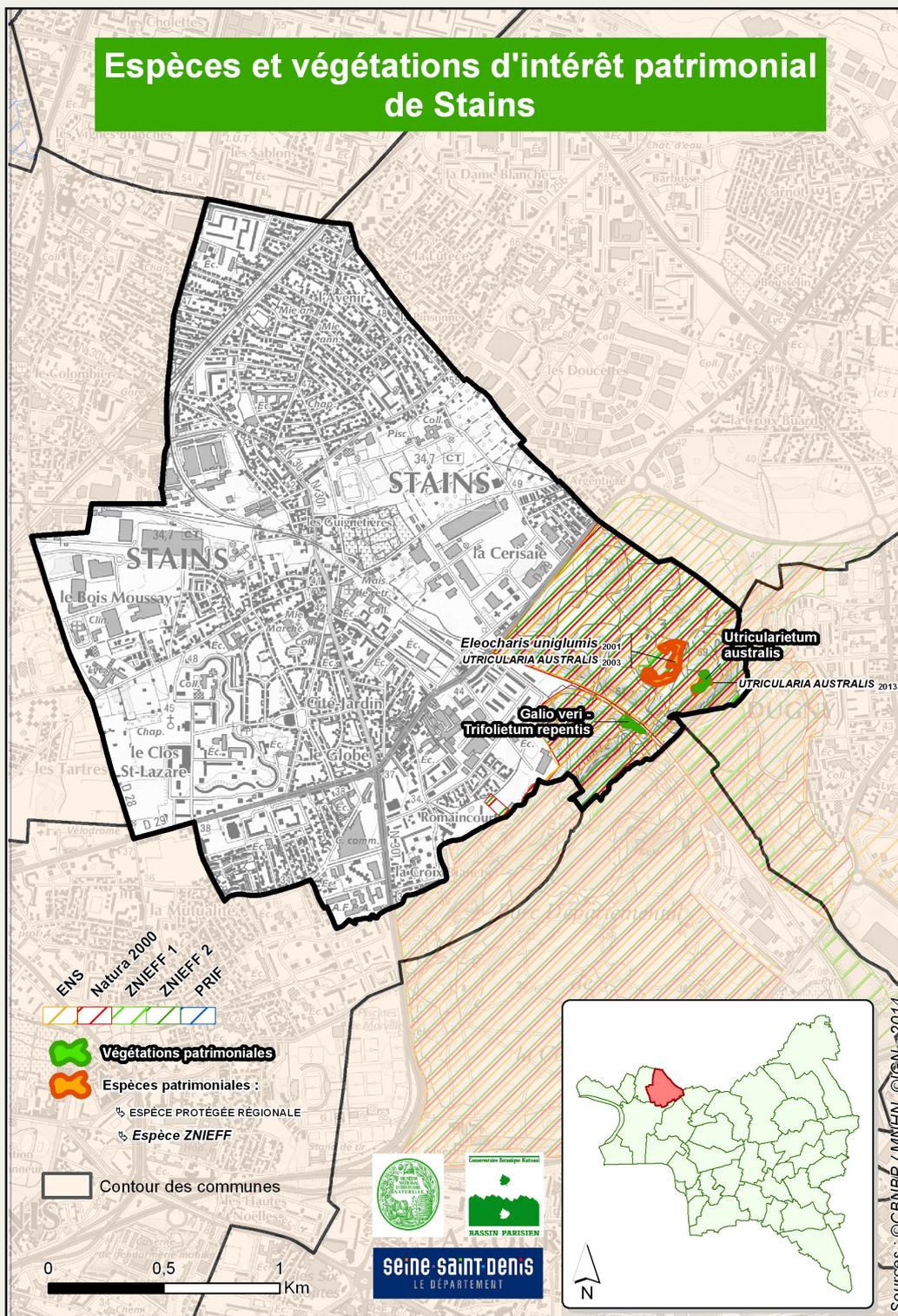


BD CARTO © - IGN - PARIS - 2006 (Licence n° 2006 CLU 0888) ; SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CLU 2075) ; BD Habitat © CNBP 2008



0 250 500 Mètres





Pour plus d'informations sur la flore de Stains, consulter le site du CBNBP :

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93072>

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud

Version : 01/2015.